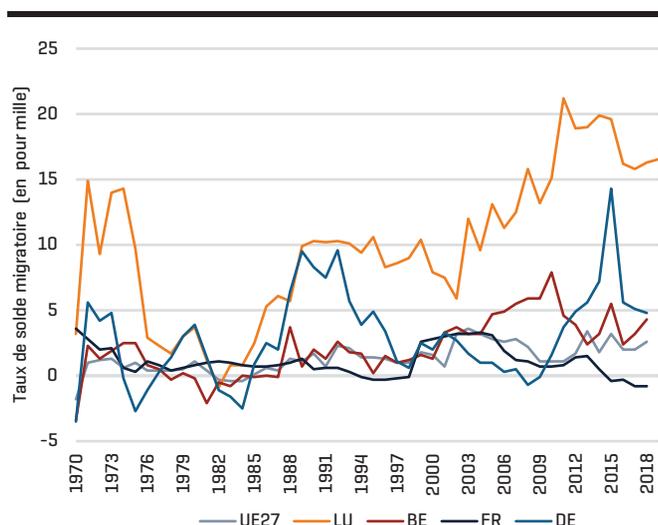


Le Luxembourg, terre d'immigration

Le Luxembourg se distingue par son dynamisme démographique parmi les pays européens. Sur les dix dernières années, la croissance de la population est due à un peu plus de 80% aux migrations. Si l'immigration était surtout italienne après la 2^{me} Guerre Mondiale, se sont ensuite les Portugais, qui prennent le relais. L'immigration s'est, par la suite, diversifiée, même si les citoyens européens restent largement prédominants. Les résidents non luxembourgeois sont en grande partie des personnes jeunes en âge de travailler et de procréer, ils « rajeunissent » la structure d'âge de la population.

Le solde migratoire (différence entre immigration et émigration) est le facteur essentiel de la croissance démographique au Luxembourg. Depuis plusieurs décennies, le taux de solde migratoire net du Luxembourg¹ dépasse en moyenne largement celui de l'Europe prise dans son ensemble. En 2018, ce taux était de 16.3 pour mille par an au Luxembourg, contre 2.6 pour mille dans l'UE-27.

GRAPHIQUE 1 : LE TAUX DE SOLDE MIGRATOIRE EST ELEVE AU LUXEMBOURG COMPARE AUX PAYS VOISINS



Source : STATEC, EUROSTAT

Le facteur principal pour immigrer au Grand-Duché est le travail. Les migrations en raison d'activité lucrative dépendent en premier lieu de la conjoncture économique au Luxembourg (crise ou forte croissance, manque d'employés qualifiés, etc.). Elles dépendent également de la situation socio-économique des pays de départ (chômage élevé, différences importantes entre les niveaux de salaires, manque de postes disponibles dans un domaine particulier, etc.).

D'autres facteurs favorisent la venue au Grand-Duché : la proximité des pays voisins et les navetteurs de ces pays, les réseaux familiaux

ou de voisinage, les informations sur la conjoncture du Luxembourg, l'existence d'une certaine tradition migratoire, comme celle entre le Luxembourg et le Portugal.

Le regroupement familial est une autre raison pour immigrer au Luxembourg. Ce phénomène est principalement dû aux résidents étrangers qui sont venus pour travailler et qui font suivre leur famille.

Le solde migratoire est donc, globalement, le miroir de l'évolution économique du pays, sauf pour la période de la crise économique de 2009. Les périodes de croissance économique forte, comme au début des années 1970 (avant la crise économique mondiale), puis la période de croissance exceptionnelle à partir du milieu des années 1980, sont caractérisées par des soldes migratoires très élevés. A l'inverse, les périodes de ralentissement économique ou de croissance économique lente (deuxième moitié des années 1960, les années 1975-1985, les années 2001-2003) sont caractérisées par un recul (passager) du taux de solde migratoire.

A partir de 2003, le taux de solde migratoire du Luxembourg est tendanciellement en hausse et se maintient à un niveau élevé malgré la crise économique en 2009. L'année 2011 est marquée par une forte augmentation : le taux de solde migratoire atteignant 21.2 pour mille, un niveau jamais atteint jusqu'ici au Luxembourg. En 2019, ce taux était de 16.6 pour mille.

Dans l'Union européenne, le taux de solde migratoire – qui est à de rares exceptions beaucoup plus faible qu'au Luxembourg est de 2.6 pour mille en 2018. En Allemagne, ce taux avait plutôt tendance à reculer depuis le pic passager de la fin des années 1980 et du début des années 1990. Par la suite, il augmente, notamment suite à la « crise migratoire » observée en 2015. Entre 2014 et 2015, le taux passe de 7.2 pour mille à 14.3 pour mille pour diminuer par la suite (4.8 pour mille en 2018).

En France, le niveau du taux de solde migratoire monte assez fortement au début des années 2000, puis décline à nouveau à partir du milieu des années deux mille. Ce taux est même négatif depuis 2015 (-0.8 pour mille en 2018), ce qui signifie qu'il y a plus d'émigrants que d'immigrants. En Belgique, par contre, à quelques

1 Ratio entre le solde migratoire et la population. Ce ratio permet d'évaluer l'importance « relative » du solde migratoire.

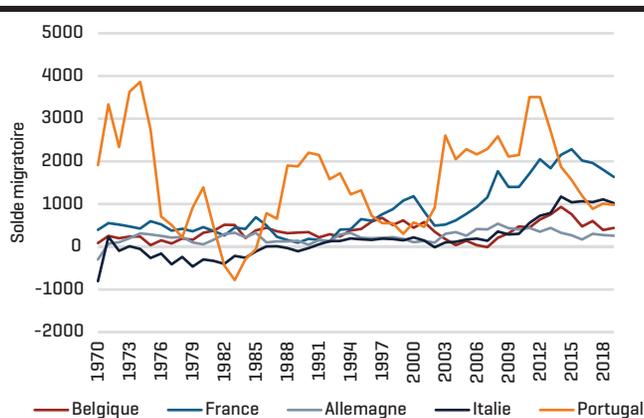
exceptions près, une certaine stabilité est observée depuis le milieu des années 2000 [aux alentours de 4.6 pour mille durant cette période].

En 2018 [dernière année disponible au niveau de l'ensemble des pays européens], les taux de solde migratoire positifs les plus importants ont été constatés à Malte [35.3‰], au Luxembourg [16.3‰] et à Chypre [9.3‰]. Tandis qu'en Croatie [-3.3‰], en Roumanie [-2.8‰] et en Lettonie [-2.5‰], on enregistre les taux de solde migratoire négatifs les plus prononcés.

Les Portugais dépassés par les Français

Au Luxembourg, la première grande vague migratoire coïncide avec l'arrivée des Italiens jusqu'au milieu des années soixante. La seconde vague est portugaise avec une très forte poussée migratoire du Portugal à partir de la fin des années soixante. Au début des années septante, l'excédent migratoire des Portugais [près de 3 900 personnes en 1974] se situe à un niveau historique, qui n'est même pas atteint lors de la hausse de l'immigration portugaise durant les années 2003/2012 [excédent de quelque 3 500 en 2011/2012]. L'immigration en provenance du Portugal est fortement affectée par la crise économique des années 1975-1985. De 1982 à 1985, le solde migratoire des Portugais est même négatif avant de connaître une nouvelle hausse qui est parallèle à la croissance économique des années 1985-1990. Dans les années 1990, l'excédent migratoire des Portugais tend de nouveau à reculer, sans, toutefois, devenir négatif. A partir de 2003, l'immigration portugaise connaît à nouveau une hausse que la crise économique de 2009 ne semble pas interrompre. Néanmoins, depuis la fin de cette crise, le solde migratoire des Portugais est en diminution [+982 en 2019].

GRAPHIQUE 2 : LE SOLDE MIGRATOIRE DES PORTUGAIS DIMINUE AU COURS DES ANNEES AU PROFIT DES FRANCAIS



Source : STATEC, CTIE

Le poids important de la migration portugaise depuis la fin des années soixante ne doit pas cacher d'autres évolutions. D'abord, la présence des étrangers originaires des pays voisins s'est accrue en chiffres absolus. En jetant un regard sur l'évolution de l'excédent migratoire des personnes venant des pays voisins, on note d'abord que la volatilité, c'est-à-dire les variations d'une année à l'autre ou d'une période à l'autre, n'est pas aussi marquée que pour les Portugais, par exemple. Au cours des années de crise économique

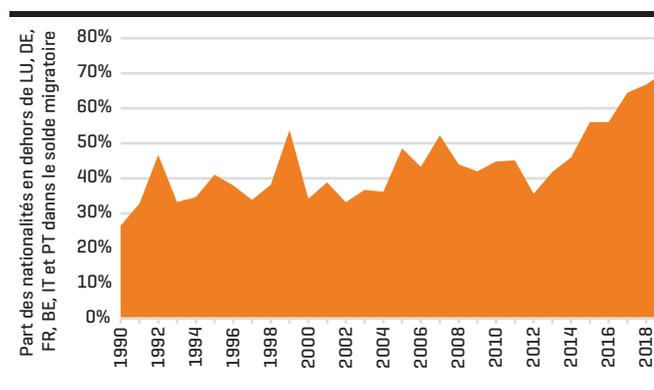
de 1975 à 1985, l'excédent migratoire des pays voisins se maintient d'ailleurs à un niveau relativement élevé, alors que le solde migratoire des Portugais et des autres nationalités prises dans leur ensemble tend à devenir négatif. Néanmoins, l'excédent migratoire des pays voisins connaît deux périodes de recul passager [de 1985 à 1990, puis de 2000 à 2005], avant de s'orienter à la hausse au cours des dernières années.

Depuis 2014, le solde migratoire des Français est supérieur à celui des Portugais et les ressortissants français constituent, de nos jours, la première nationalité parmi les migrants. En 2019, le solde migratoire des Français est de +1 637.

Diversification de l'immigration de plus en plus importante

Le nombre d'étrangers de nationalités autres que portugaise, italienne, allemande, française ou belge augmente fortement au cours des années, et cela plus particulièrement à partir des années 1980. La part de ces autres nationalités dans le solde migratoire passe de 26.5% en 1990 à 70.5% en 2019.

GRAPHIQUE 3 : UNE MIGRATION DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉE EN TERME DE NATIONALITE

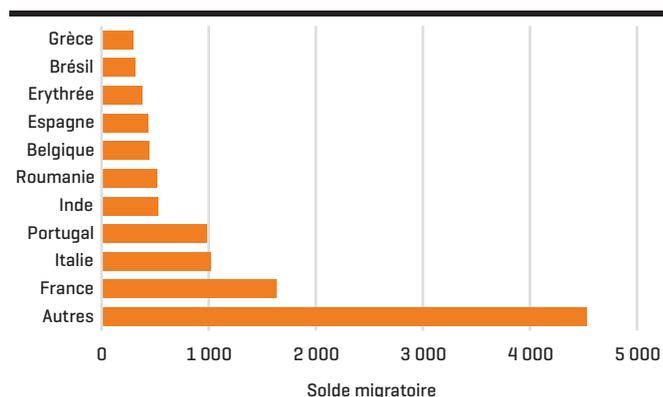


Source : STATEC, CTIE

La diversification des migrations apparaît dans l'évolution de la part des diverses nationalités dans le solde migratoire. Les Français représentent, en 2019, 14.8% des migrants. Nous retrouvons ensuite les Italiens et les Portugais, avec respectivement 9.2% et 8.9% des migrants. En 1990, ces trois nationalités représentaient 59.7% des migrations [32.9% en 2019].

Parmi le solde migratoire observé l'année dernière, les Indiens sont la première nationalité non européenne avec un solde migratoire de 531 personnes [4.8% du solde migratoire]. Deux autres nationalités non-européennes sont également présentes dans le top 10 des nationalités : les Erythréens [3.4% du solde migratoire, soit un solde de 375 migrants], pour la plupart demandeurs d'asile, et les Brésiliens [2.8% du solde migratoire, soit un solde de 313 migrants].

GRAPHIQUE 4 : TROIS NATIONALITÉS NON-EUROPÉENNES PARMİ LES 10 PREMIÈRES NATIONALITÉS COMPOSANT LE SOLDE MIGRATOIRE

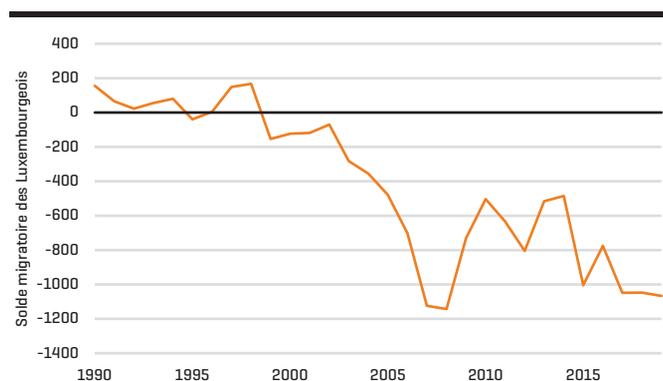


Source : STATEC, CTIE

Le solde migratoire est négatif pour les Luxembourgeois

Le solde migratoire des Luxembourgeois est négatif depuis 1999, ce qui signifie qu'il y a plus de Luxembourgeois qui émigrent vers un pays étranger que de Luxembourgeois qui retournent vivre au Grand-Duché. L'année dernière ce solde était de -1 067.

GRAPHIQUE 5 : LE SOLDE MIGRATOIRE DES LUXEMBOURGEOIS EST NEGATIF DEPUIS LA FIN DES ANNEES NONANTE



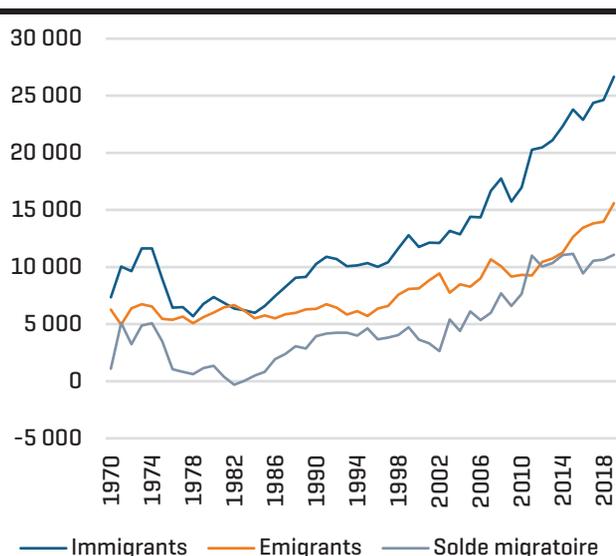
Source : STATEC, CTIE

La plupart des Luxembourgeois (84% en 2019) qui quittent le pays s'installent dans un des trois pays limitrophes. Ces personnes ne coupent pas forcément les liens avec le Grand-Duché. En effet, une part importante d'entre eux continuent à travailler dans le pays mais ont décidé d'établir leur résidence à l'étranger notamment pour des raisons liées aux coûts du logement.

Depuis 50 ans, 630 000 arrivées et 394 000 départs

Le solde migratoire résulte de la différence entre l'immigration [entrée] et l'émigration [sortie]. Il est donc utile de considérer séparément ces deux phénomènes. En chiffres absolus, et en tendance, l'immigration et l'émigration sont en hausse depuis de nombreuses années au Luxembourg. Globalement, il y a plus d'entrées que de sorties, d'où une augmentation, en tendance, du solde migratoire.

GRAPHIQUE 6 : DE PLUS EN PLUS D'IMMIGRANTS ET D'EMIGRANTS



Source : STATEC, CTIE

Durant les dernières décennies, le nombre d'immigrés est globalement en augmentation, passant de 5 990 en 1984 à 26 668 en 2019. Durant la même période, le nombre d'émigrés, c.-à-d. les personnes qui quittent le Luxembourg, est passé de 5 502 à 15 593.

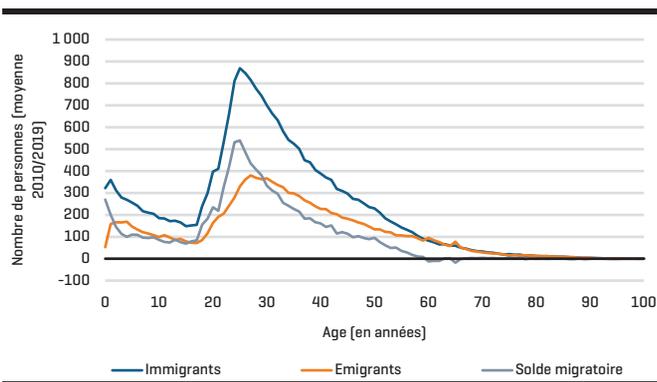
Depuis la Grande Récession, le niveau du solde migratoire n'a jamais été aussi élevé. En 2008, le solde migratoire était de 7 700 personnes. Il augmente par la suite pour atteindre 11 159 en 2015. Il diminue ensuite en 2016 [9 446], pour atteindre 11 075 l'année dernière.

Des migrants relativement jeunes

En moyenne, sur la période 2010-2019, on remarque une forte concentration dans le groupe d'âges des 20 à 36 ans. Les soldes relativement élevés aux jeunes âges indiquent que la migration en plus des raisons professionnelles est aussi une migration familiale. Autour de l'âge de 50 ans, les excédents migratoires deviennent proches de zéro ou sont même légèrement négatifs. Aucun mouvement de retour massif, une fois la vie professionnelle achevée, n'est donc observé.

72.2% des immigrants sont âgés de 18 à 50 ans. La majorité d'entre eux vient au Luxembourg pour travailler ou vivre avec la famille. Certains d'entre eux sont accompagnés de leurs enfants. Ceux de moins de 10 ans représentent 12.0% des migrations. La part des personnes âgées de 65+ ans migrant au Luxembourg est par contre peu élevée [2.4%]. L'âge moyen des immigrants est de 30.2 ans. Cet âge moyen est un peu plus bas pour les femmes que pour les hommes, respectivement 29.4 ans et 30.8 ans.

GRAPHIQUE 7 : LA MAJORITE DES MIGRANTS EN AGE D'ACTIVITE



Source : STATEC, CTIE

Les émigrants, c.-à-d. les personnes qui quittent le Luxembourg, sont en moyenne, un peu plus âgés que les immigrants [33.2 ans]. Aux âges correspondant à la retraite, la part des émigrants est relativement peu élevée [4.5%] ce qui indique que pour une majorité d'entre eux, ils décident de rester vivre au Grand-Duché une fois la vie professionnelle terminée.

Les hommes ont plus tendance à migrer que les femmes. Leur part est d'environ 55% et ce aussi bien pour les immigrations que pour les émigrations.

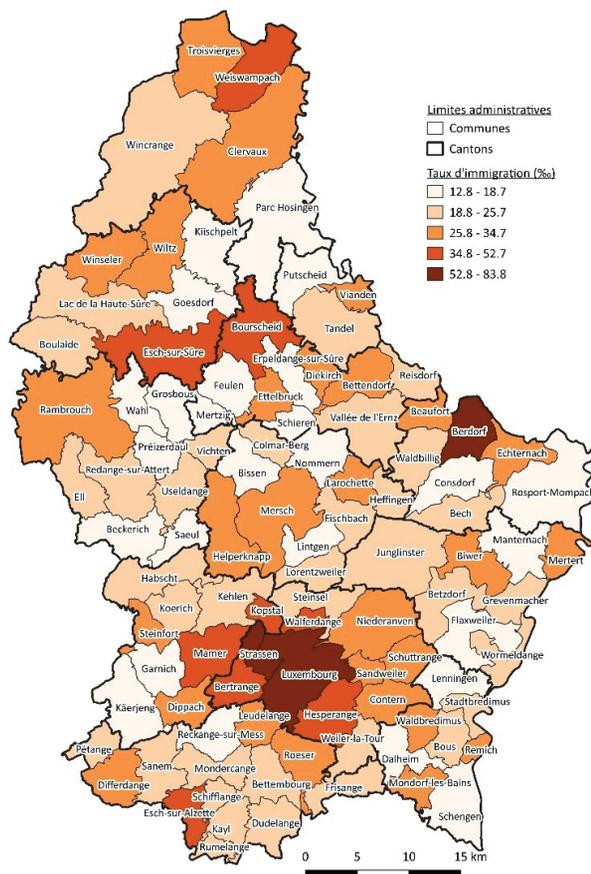
Immigration surtout vers la capitale et ses alentours, mais pas seulement

L'immigration vers le Grand-Duché ne se fait pas de manière homogène à travers le territoire national. Il y a des communes qui sont plus enclines à accueillir des immigrants que d'autres.

Lorsqu'on s'intéresse au nombre annuel moyen d'immigrants qui se sont installés chaque année sur la période 2010-2019, ce sont évidemment les communes les plus peuplées qui sortent du lot. La Ville de Luxembourg [9 495], Esch-sur-Alzette [1 396] et Differdange [806] présentent le plus d'immigrants, alors que les communes avec très peu d'habitants en présentent les effectifs les plus faibles : Grosbous [12], Saeul [13] et Wahl [14].

Le taux d'immigration² varie fortement d'une commune à l'autre. Il fluctue entre 12.8 immigrants pour 1 000 habitants [‰] par an à Grosbous et Goesdorf et 83.8 pour 1 000 habitants [‰] par an dans la Ville de Luxembourg, la moyenne nationale s'élevant à 39.2[‰].

CARTE 1 : UNE CONCENTRATION DES IMMIGRÉS DANS LA CAPITALE ET SES ALENTOURS, MAIS PAS SEULEMENT



Source : STATEC, CTIE, ACT

Uniquement dix communes présentent un taux d'immigration supérieur à la moyenne nationale dont cinq de ces communes se trouvent dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg : Luxembourg [83.8‰], Strassen [70.1‰], Bertrange [42.7‰], Kopstal [42.9‰] et Hesperange [42.1‰]. Les autres communes du top 10 sont plus dispersées sur le territoire national et ont toutes, sauf Esch-sur-Alzette, un caractère rural : Berdorf [61.9‰], Bourscheid [52.6‰], Weiswampach [45.3‰], Esch-sur-Alzette [41.5‰] et Esch-sur-Sûre [40.4‰]. Ces taux d'immigration élevés sont dus à un grand nombre d'immigrés divisé par un petit nombre d'habitants. A Berdorf, le foyer de réfugiés de Weilerbach pourrait expliquer le grand dynamisme migratoire.

Les taux d'immigration les plus bas s'observent en grande partie dans les communes rurales du centre-nord et nord du Luxembourg et dans celles longeant la frontière allemande. Des faibles taux également dans des communes moins rurales se situant dans la première couronne de l'agglomération de la Ville de Luxembourg : Reckange-sur-Mess, Käerjeng, Dalheim, Weiler-la-Tour, Kehlen, etc. Malgré leur grand passé migratoire, les communes de l'ancien bassin minier « Minette » présentent aujourd'hui des taux d'immigration relativement faibles [sauf Esch-sur-Alzette et Differdange].

² Le ratio entre le nombre moyen d'immigrés pour la période 2010-2019 et la population moyenne de cette même période.

Les nouveaux arrivants ont donc souvent tendance à s'installer dans un premier temps à proximité des grands pôles d'emplois de la Ville de Luxembourg et de ses communes environnantes. L'analyse des migrations internes (migrations à l'intérieur du pays) montre qu'il y a, souvent, par la suite une relocalisation vers des communes plus rurales. Le prix moins élevé des logements et des terrains à bâtir y joue évidemment son rôle.



Cette publication n'engage que le STATEC
Pour en savoir plus:

François Peltier
Charlie Klein

info@statec.etat.lu

[+352] 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135